

VILLE DE SHEDIAC
RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
PROCÈS-VERBAL

le 12 juillet 2023
18 h
SALLE DU CONSEIL

Présents: Roger Caissie, maire
Sylvie Collette-Boudreau
Patricia Bourque-Chevarie
Paul Boudreau
Jean-Claude Bertin
Germaine Gallant
Émile O'Brien
Peter Breau
Janice Cormier
Roland Cormier
Joël Despres
Harry McInroy
Murray Lloyd

Membres non volants Victor Boudreau, Directeur général
présents:

Sylvain Montreuil, Greffier
Julie Belanger
Danny Pellerin

1. Ouverture de la séance

Le président Maire Roger Caissie déclare la séance ouverte à 18 h.

2. Constatation du quorum par le greffier

Le greffier constate qu'il y a quorum.

4. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par: Paul Boudreau
Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

5. Motions et résolutions

5.1 Projet de la surface multisports

5.1.1 Attribution du contrat

L'appel d'offres pour la reconstruction de la surface multisports s'est terminé le 20 juin dernier.

Durant la Réunion ordinaire du 26 juin 2023, le Conseil a mandaté l'administration d'évaluer l'option d'ajouter une toiture au-dessus de la surface existante. Un estimé de coût de catégorie 'D' a été fourni par Englobe pour cette option le 10 juillet 2023. Le devis est d'une valeur de 1,608,075.71 \$, TVH nette incluse. L'administration ne recommande pas de procéder avec cette option.

L'administration recommande donc de revenir à ce qui avait été proposé lors de la réunion du 26 juin 2023 et d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire, soit Camille Léger Construction Ltd.

Le conseiller Paul Boudreau trouve difficile de devoir à investir une somme importante de 800,000 \$. Il pense qu'il y a déjà beaucoup de travail à accomplir à l'emplacement pour le rendre adéquat : le chemin d'accès a besoin de travail, il n'y a pas de stationnement, pas d'enseigne, pas de tapis dans les vestiaires, pas de banc sur la surface, etc. Donc, il croit qu'il y a déjà plusieurs coûts additionnels qui devront être payés pour le rendre adéquat.

La conseillère Germaine Gallant croit qu'au lieu d'investir près de 800 000 dollars, la ville devrait acheter de l'équipement qui permet d'aspirer l'eau sur la surface.

Roland Cormier estime quant à lui qu'il est plus important d'investir dans la caserne de pompiers que dans une surface qui peut déjà être utilisée.

Patricia Bourque-Chevarie croit que si la surface est déjà sécuritaire pour les usagers, il faut la garder comme elle est en ce moment.

Peter Breau estime que la solution présentée par Germaine Gallant est une belle alternative.

Émile O'Brien croit qu'avec tout le travail qui a été accompli par l'équipe de l'administration, nous devrions poursuivre le travail et approuver la motion.

Victor Boudreau précise que sans la rénovation, il n'y aura pas une bordure autour de la surface, rendant difficile la possibilité de faire une glace au cours des mois d'hiver.

Harry McInroy croit que si de l'équipement peut permettre d'enlever l'eau sur la surface, c'est une option qui doit être vérifiée. Les bordures peuvent toujours être ajoutées l'hiver pour permettre de faire une glace.

Proposé par: Harry McInroy

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'IL SOIT RÉSOLU D'ACCORDER le contrat 'Reconstruction de la Surface Multi-Sports' au plus bas soumissionnaire, soit la compagnie Camille Léger Construction Ltd. Au montant de \$746,687.76 TVH NETTE comprise. Les fonds proviendront du compte 1-28290 Projets Spéciaux – Infrastructure Sportive (d'où il y a \$225,018.37 disponible du \$300,000 original après les frais d'ingénierie), et le reste proviendra du compte de réserve en capital.

Le vote prend place : Émile O'Brien vote en faveur de la motion, tous les autres conseillères et conseillers votent contre.

MOTION REJETÉE

5.2 Municipalité nette zéro - phase 2

La Ville de Shediac a réalisé d'importants progrès dans l'avancement des solutions d'énergie propre grâce au projet pilote "Réseau intelligent de l'Atlantique". Nous visons maintenant à tirer parti de cet élan et à

accélérer notre cheminement pour devenir la première collectivité au Canada à atteindre le niveau net zéro.

Danny Pellerin explique que les discussions ont été entamées avec les principaux partenaires pour développer les prémisses d'une deuxième étape du projet municipalité nette zéro.

Une discussion suit à propos de la portée de cette deuxième phase du projet. Le Conseil municipal estime que la Ville de Shediac est bien positionnée pour mener la province à ce chapitre et croit que l'administration doit poursuivre ses démarches.

6. Levée de la réunion

La maire suppléante, Sylvie Colette-Boudreau, propose l'ajournement de la réunion vers les 18h47.

Roger Caissie, maire

Sylvain Montreuil, greffier